

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Parisville, tenue le **1er février 2016** à 19 h 30 à la salle du conseil (salle du centre) sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard et assiste également à la séance, la directrice générale et secrétaire trésorière, madame Dominique Lapointe ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe, madame Karine Paquet. Sont présents, madame et messieurs les conseillers :

René Guimond	# 1
Dany Boucher	# 2
Stéphane Boutin	# 4
Sylvain Paris	# 5
Marie-Blanche L'Hérault	# 6

Et est absent le conseiller #3, monsieur Jean-François Bienvenue.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RECUEILLEMENT

Après le moment de recueillement, monsieur Grimard souhaite la bienvenue et ouvre la séance après avoir constaté le quorum.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés 012-16

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Sylvain Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point « varia » ouvert.

Adoptée.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2016
4. Rapport incendie 2015 — Schéma de couverture de risques
5. Camp de jour – Demande subvention emploi canada 2016
6. Entretien de la patinoire – Contribution aux Loisirs
7. Soutien aux organismes – Aide financière municipale
8. Formation Secourisme en milieu de travail
9. Ristourne 2016 – MMQ
10. Projet de réfection du Chalet des sports
11. Redevances PGMR – Versement direct à la MRC de Lotbinière
12. Urbanisme
 - 12.1. Dérogation mineure – 890, route Principale Est
 - 12.2. Dérogation mineure – 595, route Principale Est
13. Finances
 - 13.1. Revenus
 - 13.2. Dépenses
 - 13.3. Salaires
14. Rapport des élus
15. Correspondance
16. Varia
 - 16.1. Appui projet pilote – Formation de main-d'œuvre agricole
 - 16.2. Appui Aréna - Kraft Hockeyville 2016
 - 16.3. Journée de la persévérance scolaire
 - 16.4. Lettre de remerciements – 5 à 7 des partenaires
17. Période de questions
18. Levée ou ajournement de l'assemblée

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU 11 JANVIER 2016

Rés 013-16

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Dany Boucher que le procès-verbal du 11 janvier 2016 soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

04. RAPPORT INCENDIE 2015 — SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Rés 014-16

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire rapport annuel au SSIMRCB au sujet des actions attendues au schéma de couverture de risque incendie ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville a procédé à des tests de validation lors de ses deux rinçages du réseau ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville a procédé à l'entretien préventif et à la restauration de certaines bornes représentant des anomalies et que de ce fait, la plupart des bornes ont été restaurées sur le réseau;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement des points d'eau a fait l'objet d'une nouvelle analyse en juin 2014 et que la conclusion nous montre que plusieurs variables de l'analyse de l'aménagement des points d'eau ont évolué depuis la mise en place du schéma de couverture de risque, considérant les investissements de certaines municipalités en infrastructure municipale et par l'achat de nouveaux camions incendie;

CONSIDÉRANT QU'il reste tout de même souhaitable de débiter l'aménagement des points d'eau sachant également que l'aménagement de ceux-ci sera traité dans le schéma 2e génération;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Stéphane Boutin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser le dépôt du rapport incendie 2015 au Service incendies de la MRC de Bécancour.

Adoptée.

05. CAMP DE JOUR – DEMANDE DE SUBVENTION EMPLOI CANADA 2016

Rés 015-16

CONSIDÉRANT QU'Emploi d'été Canada, accorde du financement pour les employeurs du secteur public ainsi que pour les OBNL pour embaucher des animateurs afin de répondre aux besoins d'un camp de jour pour la saison 2016;

CONSIDÉRANT QU'auparavant, la demande de subvention était présentée par Les Loisirs de Parisville Inc. et qu'à compter de la saison 2016, la municipalité sera responsable du Camp de jour et de sa gestion afin de le maintenir actif;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a du 4 janvier au 26 février 2016 pour présenter une demande de financement;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Marie-Blanche L'Hérault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à présenter une demande de financement pour des emplois étudiants dans le cadre du Camp de jour 2016.

Adoptée.

06. ENTRETIEN DE LA PATINOIRE – CONTRIBUTION AUX LOISIRS

Rés 016-16

CONSIDÉRANT QUE Les Loisirs de Parisville demandent une contribution financière de la municipalité pour l'aide à l'entretien de la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE la patinoire est une infrastructure utilisée et disponible à tous les citoyens et qu'un entretien rigoureux est nécessaire pour maintenir une bonne qualité de glace;

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs de Parisville déboursent un montant annuel de 1750 \$ pour l'entretien de la patinoire durant toute la saison;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de verser une somme de 500 \$ aux Loisirs de Parisville comme contribution financière à l'entretien de la patinoire de Parisville pour l'année 2016.

Adoptée.

07. SOUTIEN AUX ORGANISMES – AIDE FINANCIÈRE MUNICIPALE

Rés 017-16

CONSIDÉRANT QU'une aide financière municipale de 200\$ par organisme pour l'année 2016 est disponible pour les activités réalisées dans le cadre de la PMFMADA;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Sylvain Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de mandater la directrice générale afin d'analyser chacune des demandes reçues selon les critères établis (réalisation d'actions PMFMADA) et d'octroyer l'aide financière s'il y a lieu.

Adoptée.

08. FORMATION SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL

Rés 018-16

CONSIDÉRANT QUE la CSST oblige la municipalité à avoir des secouristes formés sur les lieux de travail;

CONSIDÉRANT QUE cette formation de 2 jours, valide pour trois ans, est entièrement payée par la CSST à l'exception des salaires et des dépenses des employés;

CONSIDÉRANT QUE la formation en secourisme d'Éric Bédard, inspecteur municipal arrivera à échéance en mars prochain;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, que l'inspecteur M. Éric Bédard, ainsi que la directrice générale Dominique Lapointe, suivent la formation les 10 et 17 mars prochain à Bécancour, et que leurs salaires et dépenses leurs soient payés.

Adoptée.

09. RISTOURNE 2016 – MMQ

Rés 019-16

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Parisville fait partie de la Mutuelle de prévention des Municipalités du Québec (MMQ);

CONSIDÉRANT QUE pour cette année, la MMQ versera en ristourne 4 million \$, la part de la municipalité étant de 2 031\$;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Stéphane Boutin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le montant de la ristourne provenant de la MMQ soit attribué au budget 2016.

Adoptée.

10. PROJET DE RÉFECTION DU CHALET DES SPORTS

Rés 020-16

CONSIDÉRANT QU'un projet de réfection du Chalet des sports de Parisville a été mis sur pied par les Loisirs de Parisville Inc. dans le but de construire un abri adjacent à celui-ci pour améliorer l'efficacité de la cantine et augmenter le confort des utilisateurs du terrain de balle;

CONSIDÉRANT QUE le projet global se chiffre à 12 855 \$ plus taxes et qu'une contribution financière doit être fournie par la municipalité à la hauteur de 20% du montant global en tant que mise de fonds du promoteur pour la réalisation de ce projet;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Dany Boucher ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de faire parvenir la demande d'aide financière pour le projet de réfection du Chalet des sports au pacte rural (initiatives municipales), de réserver un montant budgétaire de 3 000 \$ pour ce projet et que la directrice générale soit autorisée à signer les documents se rattachant au projet.

Adoptée.

11. REDEVANCES PGMR – VERSEMENT DIRECT À LA MRC DE LOTBINIÈRE

Rés 021-16

CONSIDÉRANT QUE les municipalités doivent payer, directement ou indirectement, les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles afin de pouvoir être admissibles au programme de redistribution des redevances;

CONSIDÉRANT QUE le programme de redistribution des redevances contribue au financement des activités municipales visant la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) couvrant son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville est copropriétaire du lieu d'enfouissement technique à Saint-Flavien avec la MRC de Lotbinière;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Lotbinière et la municipalité de Parisville ont une entente intermunicipale relative à la gestion des matières résiduelles prévoyant la délégation de compétence et la réalisation du PGMR;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville est couverte par le PGMR de la MRC de Lotbinière depuis le 1er janvier 2015 et que le PGMR de la MRC de Lotbinière est actuellement en révision;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Lotbinière a la responsabilité de la mise en œuvre de son PGMR sur l'ensemble du territoire d'application (18 municipalités de la MRC de Lotbinière et 4 municipalités de la MRC de Bécancour);

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Lotbinière reçoit actuellement la redistribution des redevances pour l'ensemble de ses 18 municipalités et que l'entente prévoit que la municipalité de Parisville verse à la MRC de Lotbinière la somme reçue du programme de redistribution des redevances à chaque année;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Stéphane Boutin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de demander au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de verser la subvention de la municipalité de Parisville dans le cadre du programme de redistribution des redevances à la MRC de Lotbinière.

Adoptée.

12. URBANISME

12.1 DÉROGATION MINEURE – 890, ROUTE PRINCIPALE EST

Rés 022-16-A

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Pascal Pérusse, de Construction Pascal Pérusse inc., pour lotir deux lots au 890, rue Principal Est, lot 453-1, sur une profondeur de 27.24 mètres, une largeur de 18.09 mètres et une superficie de 492.77 mètres carrés.

Cette demande est dérogatoire puisque les dimensions sont inférieures aux spécifications de la grille du règlement de lotissement.

Les conseillers prennent connaissance de la recommandation donnée par les membres du comité consultatif d'urbanisme, lors d'une réunion tenue le 1^{er} février 2016. :

Cet avis fait part que :

- Les frontages et superficies finales projetées ne viendront pas défaire la qualité des lots;
- Les lots voisins sont de dimensions semblables;
- Le demandeur projette de construire une résidence jumelée et que cette construction est compatible avec le règlement de zonage.

Pour ces raisons, le CCU recommande au conseil municipal de la Municipalité de Parisville d'accepter la demande de dérogation mineure, telle que présentée.

Un avis public a été donné en date du 20 janvier 2016. Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

APRÈS DÉLIBÉRATION, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers

présents que la demande de dérogation mineure soit acceptée telle que présentée.

Adoptée.

12.2 DÉROGATION MINEURE – 595, ROUTE PRINCIPALE EST

Rés 022-16-B

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Claude Pérusse, de la Ferme P.E.R.U.S. inc., d'augmenter son droit de production et la distance séparatrice disponible selon l'agrandissement projeté du bâtiment d'élevage situé au 595, rue Principale Est, lot 429.

Cette demande est dérogatoire puisque la distance séparatrice se situera à 78m, ce qui est inférieur aux coefficients d'odeur calculés selon la production projetée qui aurait dû être de 98,6m.

Les conseillers prennent connaissance de la recommandation donnée par les membres du comité consultatif d'urbanisme, lors d'une réunion tenue le 1^{er} février 2016. :

Cette recommandation fait part que :

La demande de dérogation mineure devrait être acceptée puisque l'augmentation de la production ne cause aucun préjudice et que l'habitation voisine touchée par la distance séparatrice au niveau des odeurs agricoles a témoigné par écrit son acceptation du projet.

Un avis public a été donné en date du 20 janvier 2016. Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

APRÈS DÉLIBÉRATION, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la demande de dérogation mineure soit acceptée telle que présentée.

Adoptée.

13. FINANCES

13.1. REVENUS

Revenus de JANVIER 2016

2016/01/07	DENIS PARIS	LOCATION SALLE DU CENTRE	70,00
2016/01/07	DENIS PARIS	DÉPÔT POUR LOCATION SALLE	25,00
2016/01/07	BOUCHER, JEANNINE	LOCATION SALLE MUNICIPALE	112,00
2016/01/07	BOUCHER, JEANNINE	DÉPÔT POUR LOCATION SALLE	25,00
2016/01/07	ZWYGART FRITZ	NETTOYAGE DES COURS D'EAU	70,18
2016/01/07	DEMERS LINE	DÉPÔT POUR LOCATION SALLE	25,00
2016/01/07	FERME HEIDEGG INC.	ÉMONDAGE RG STE-PHILOMÈNE	126,67
2016/01/13	SALON FUNÉRAIRE SOUCY ET FILS	LOCATIONS DE SALLE	376,00
2016/01/13	ROBITAILLE JOHANNE	3 DÉPÔTS POUR LOCATIONS SALLE	75,00
2016/01/21	LA COOP DE PARISVILLE	PERMIS DE CONSTRUCTION	25,00
2016/01/21	FERME DENICHEL S.E.N.C.	NETTOYAGE DES COURS D'EAU	842,11
2016/01/21	CLUB MOTONEIGE NAMASAK INC	LOCATION SALLE MUNICIPALE	112,00
2016/01/21	ARPE-QUÉBEC	COLLECTE MATÉRIEL INFORMATIQUE	177,17
2016/01/25	MARIE-EVE LAQUERRE	DÉPÔT POUR LOCATION SALLE	25,00
2016/01/25	LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC.	PUBLICITÉ PARISVILLOIS 2016	70,00
2016/01/25	GARAGE R.PARIS INC	PUBLICITÉ PARISVILLOIS 2016	70,00
2016/01/25	AGROPUR	LOCATION SALLE MUNICIPALE + MONTAGE	181,00
2016/01/26	DEMERS LINE	DÉPÔT POUR LOCATION SALLE	25,00
2016/01/26	CHEVALIER DE COLOMB - CONSEIL 2865	LOCATION SALLE MUNICIPAL - BRUNCH	43,00

2016/01/27	COUVRE-PLANCHERS J.C. ENR.	PUBLICITÉ PARISVILLOIS 2016	70,00
2016/01/28	LOISIRS DE PARISVILLE	COMPENSATION ANNUELLE ORGANISMES	665,00
			3075,75

13.2. DÉPENSES

Dépenses de JANVIER 2016

2016/01/01	CENTRALE DE CONTRÔLE D'ALARME DU QUÉBEC	SURVEILLANCE BIBLIO 2016	186,26
2016/01/01	CENTRALE DE CONTRÔLE D'ALARME DU QUÉBEC	SURVEILLANCE BUREAU 2016	186,26
2016/01/01	CROIX BLEUE MÉDAVIE	ASS. COLLECTIVES JANVIER	1 046,36
2016/01/04	HYDRO-QUÉBEC	210 ST-JOSEPH	983,00
2016/01/04	HYDRO-QUÉBEC	613 ROUTE 265 DESCHAILLONS	410,49
2016/01/06	OUELLET COLETTE	CHEVALET ET PINCES BIBLIO	9,48
2016/01/08	CIT FINANCIAL LTD	LOCATION PHOTOCOPIEUR JANVIER	95,94
2016/01/11	GROUPE CCL	COMPTES DE TAXE ET ENVELOPPES	318,78
2016/01/13	CORPORATION INFORMATIQUE BELLCHASSE	SOUTIEN TECHNIQUE CIB 2016	3 667,70
2016/01/13	MRC DE BÉCANCOUR - TRANSPORT DES PERS.	QUOTE-PART 2016 - VOLET ADAPTÉ	2 117,08
2016/01/13	QUÉBEC MUNICIPAL	ADHÉSION ANNUELLE 2016	189,71
2016/01/13	SOGETEL INC	INTERNET JANVIER 2016	40,19
2016/01/13	ULTIMA INC.	ASSURANCE MUTUELLE 2016	15 657,00
2016/01/15	CONSTRUCTION PÉRUSSE INC.	DÉNEIGEMENT 2/5 JANVIER	3 140,20
2016/01/15	LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC	DÉNEIGEMENT JANVIER 2/5	6 783,53
2016/01/15	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ENF. JANVIER 2016	1 269,55
2016/01/18	ADMQ QUÉBEC	RENOUVELLEMENT ANNUEL ADMQ	790,69
2016/01/18	ADMQ QUÉBEC	INSCRIPTION CONGRÈS 2016	578,32
2016/01/18	ADN COMMUNICATION	RENOUVELLEMENT NOM DOMAINE	51,74
2016/01/18	HAMEL JACQUELINE	ACHAT DE LIVRES BIBLIO	40,00
2016/01/18	OUELLET COLETTE	TABOURET BIBLIO	11,49
2016/01/18	RABAIS CAMPUS	ACHAT REVUES BIBLIO	8,75
2016/01/21	CCI DU COEUR-DU-QUÉBEC	DÉJEUNER DU MAIRE JANVIER 2016	25,00
2016/01/21	SPAM INFORMATIQUE	PROB. SCAN + CONSOLE 8 PORTS	101,40
2016/01/25	HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUES	372,61
2016/01/26	HYDRO-QUÉBEC	1223 ROUTE 265	830,56
2016/01/29	LAROSE ET FILS LTÉE	ARTICLES DE NETTOYAGE SALLES	799,74
2016/01/30	BELL CANADA	TÉLÉPHONE SALLE MUN. JANVIER	253,01
2016/01/30	BELL CANADA	TÉLÉPHONE BUREAU JANVIER	178,17
			Total 40 143,01

Rés 023-16

NSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Sylvain Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que les comptes et effets ci-dessus énumérés soient payés et que les personnes nommées soient autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée.

13.3. SALAIRES

Le rapport des salaires du mois précédent a été déposé au conseil pour un montant total de 13 218.60 \$.

14. RAPPORT DES ÉLUS

Dany Boucher

- Réunion pour le projet de régionalisation de l'aréna

René Guimond

- Caucus le 27 janvier

Marie-Blanche L'Hérault

- Caucus le 27 janvier
- Rencontre avec le député Donald Martel le 21 janvier

Sylvain Paris

- Réunion pour le projet de régionalisation de l'aréna

Stéphane Boutin

- Tournoi de hockey bottine le 23 janvier

Maurice Grimard

- 19 janvier : Rencontre à la MRC de Bécancour – Transport des personnes
- 19 janvier : Rencontre Culture Centre-du-Québec
- 20 janvier : Rencontre à la MRC de Bécancour – Fibre optique
- 21 janvier : Déjeuner du Maire par la CCI
- 21 janvier : Rencontre avec le député Donald Martel
- 25 janvier : Réunion pour le projet de régionalisation de l'aréna
- 27 janvier : Caucus

15. CORRESPONDANCES

Dossier Litel Inc. – Réclamation refoulement d'égouts

Gouvernement du Québec – Élargissement de la consigne au Québec

Le Peuple de Lotbinière – Fin de la distribution du journal à Parisville

ASLS - Remerciements

16. VARIA

16.1 PROJET PILOTE – FORMATION DE MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

Rés 024-16

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Dany Boucher ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de faire parvenir une lettre d'appui pour le projet pilote "formation de la main-d'œuvre agricole et d'accueil pour la revitalisation des communautés rurales de l'Est de la MRC de Bécancour" (Phase 1: Fortierville et Sainte-Françoise) à M. Mario Lyonnais, maire de Sainte-Françoise et M. Normand Gagnon, maire de Fortierville.

Adoptée.

16.2 APPUI ARÉNA – KRAFT HOCKEYVILLE 2016

Rés 025-16

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de faire parvenir une lettre d'appui pour le projet de réfection de l'aréna de Saint-Pierre-les-Becquets dans le cadre du concours Kraft Hockeyville offert par Kraft Canada à la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets.

Adoptée.

16.3 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Rés 026-16

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Marie-Blanche L'Hérault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de proclamer les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité de Parisville se déroulant du 15 au 19 février 2016 en soulignant le rôle primordial des gens qui se démarquent par leur implication exemplaire et qui posent des actions qui dépassent le cadre traditionnel de leur fonction tout au long de l'année.

Adoptée.

16.4 REMERCIEMENTS – 5 À 7 DES PARTENAIRES

Rés 027-16

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de transmettre des remerciements par écrit aux organismes de Parisville pour leur participation au 5 à 7 des partenaires le 14 décembre dernier.

Adoptée.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Steve Beaudet - Bris d'égout Litel

Madame Hélène Guimond - Achat tables et chaises salle municipale

Monsieur Denis Paris – « Locker » encombré à la salle municipale

Monsieur Steve Beaudet – Les projets à venir à Parisville

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés 028-16

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la séance ordinaire soit levée à 21h00, et qu'une séance ordinaire soit tenue le lundi 7 mars 2016.

Adoptée.

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

Maurice Grimard, Maire

Dominique Lapointe, Secrétaire-trésorière